CAP (Agent accompagnant au grand âge)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://cap-aaga.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP agent accompagnant au grand âge — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-aaga-50033002** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Préparer et suivre un repas collectif
9 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Accompagner une résidente et contrôler une livraison de linge
9 réponses • PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 1

18.0 points

Étude professionnelle 1 — Préparer et suivre un repas collectif

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4

> D’après D1, combien de résidents sont présents au repas et combien de portions de chaque catégorie doivent être distribuées ?

D1 précise que 17 résidents sont présents et que les trois catégories de portions couvrent l’ensemble des personnes présentes. Les quantités à distribuer sont celles indiquées pour chaque catégorie, conformément aux indications déjà validées dans les dossiers des résidents.

RÉPONSE À RETENIR

17 résidents : 12 portions standard, 4 portions à texture modifiée et 1 portion végétarienne.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculez le nombre de portions standard restant après la distribution des portions nécessaires aux résidents présents. Écrivez l’opération.

Je soustrais les 12 portions standard nécessaires des 13 portions standard disponibles : $13 - 12 = 1$. Le résultat est un nombre de portions.

RÉPONSE À RETENIR

Il reste 1 portion standard.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculez le nombre de desserts restant après la distribution d’un dessert à chaque résident présent. Écrivez l’opération.

Un dessert est distribué à chacun des 17 résidents. Je soustrais donc 17 desserts des 18 disponibles : $18 - 17 = 1$. Le résultat est un nombre de desserts.

RÉPONSE À RETENIR

Il reste 1 dessert.

Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> La lecture de 64 °C à 11 h 48 satisfait-elle la consigne interne pédagogique de D1 ? Justifiez en comparant les deux valeurs et précisez si les données permettent de servir selon cette consigne.

La consigne interne fictive de D1 demande au moins 63 °C lors du contrôle avant le service. La lecture est de 64 °C : $64 - 63 = 1$ °C au-dessus du seuil. Cette lecture satisfait donc la consigne de température et ne conduit pas, à elle seule, à mettre la portion de côté pour température insuffisante. Cela permet de conclure uniquement au regard de ce contrôle ; les autres consignes de service, notamment la vérification des étiquettes et des indications individuelles, restent à respecter. Le seuil est une consigne pédagogique du cas et non une valeur réglementaire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Oui : 64 °C est supérieur ou égal à 63 °C. Selon cette consigne interne, le contrôle de température est satisfait. Cette seule donnée ne dispense pas des autres vérifications prévues avant le service.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir des horaires de D1, calculez le temps disponible entre le contrôle de 11 h 48 et le début du service à 12 h 00. Donnez le résultat en minutes.

De 11 h 48 à 12 h 00, il s'écoule 12 minutes. En minutes depuis minuit, cela se vérifie par $(12 \times 60) - (11 \times 60 + 48) = 12$.

RÉPONSE À RETENIR

Le temps disponible entre le contrôle et le début du service est de 12 minutes.

Question 1.6.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Un résident tousse de façon répétée pendant que vous l'aidez au repas. Selon D2, décrivez la conduite à tenir dans les limites de votre rôle.

J'interromps l'aide au repas, je reste auprès du résident dans les limites de mon rôle et je préviens sans délai le professionnel responsable selon l'organisation du service. Je ne pose pas de diagnostic et ne reprends pas le service auprès de cette personne sans consigne. Si j'ai un doute sur la conduite à tenir, je demande de l'aide à la responsable.

RÉPONSE À RETENIR

Interrompre l'aide au repas, rester auprès du résident et prévenir sans délai le professionnel responsable. Ne pas poser de diagnostic ni reprendre le service auprès de cette personne sans consigne.

Question 1.7.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Une étiquette nominative est illisible sur une portion à texture modifiée. Quelle décision devez-vous prendre avant de distribuer cette portion, selon D1 ?

L'étiquette illisible ne permet pas de confirmer le destinataire de la portion. Je la mets de côté et demande confirmation à la responsable avant toute distribution. Je ne devine pas l'identité du résident et ne modifie pas la texture.

RÉPONSE À RETENIR

Mettre la portion de côté et demander confirmation à la responsable avant de la distribuer.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.8.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Citez les cinq rubriques de la fiche de transmission de D2 et indiquez, en une phrase, ce qui distingue un fait observé d’une interprétation.

Les cinq rubriques sont : date et heure ; lieu ; fait observé, décrit objectivement ; action réalisée dans les limites de son rôle ; personne prévenue et heure de l’information. Un fait observé rapporte ce qui a été vu ou entendu ; une interprétation ajoute une déduction ou un jugement qui n’est pas directement constaté.

RÉPONSE À RETENIR

Rubriques : date et heure ; lieu ; fait observé ; action réalisée ; personne prévenue et heure de l’information. Le fait rapporte un élément vu ou entendu sans le transformer en déduction ou en jugement.

Question 1.9.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Une portion n’a pas été distribuée. D’après D1 et D2, expliquez pourquoi vous ne devez pas décider seul de la réutiliser et à qui vous signalez la situation.

D1 précise que les portions non distribuées suivent les consignes de conservation ou d’élimination communiquées par la cuisine et que l’agent ne décide pas seul de leur réutilisation. D2 demande de signaler à la responsable toute portion mise de côté. Je signale donc la situation à Mme Renaud et j’applique les consignes données, sans réutiliser ni redistribuer la portion de ma propre initiative.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas décider seul de réutiliser ou de redistribuer la portion. Signaler la situation à Mme Renaud et suivre les consignes de conservation ou d’élimination communiquées par la cuisine.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

18.0 points

Étude professionnelle 2 — Accompagner une résidente et contrôler une livraison de linge

Question 2.1.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> En vous appuyant sur D3, indiquez deux actions que Mme Arlette peut réaliser elle-même et que vous pouvez encourager sans faire à sa place.

D3 indique que Mme Arlette peut se laver le visage et le haut du corps si les produits sont préparés à portée de main. Elle peut aussi enfiler seule son gilet s'il est présenté ouvert et à portée de main. Je peux l'encourager à accomplir ces gestes elle-même, à son rythme.

RÉPONSE À RETENIR

Deux actions possibles : se laver le visage et enfiler elle-même son gilet présenté ouvert et à portée de main. Le lavage du haut du corps est également une réponse acceptable à la place de l'une de ces actions.

Question 2.2.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Proposez une phrase courte que vous pourriez dire à Mme Arlette pour prendre en compte son souhait de finir de se laver le visage avant de mettre son gilet.

La phrase proposée reconnaît le souhait exprimé par Mme Arlette et respecte son rythme, sans la presser ni faire le geste à sa place.

RÉPONSE À RETENIR

« Bien sûr, prenez le temps de finir de vous laver le visage ; ensuite, je vous présenterai votre gilet bleu ouvert pour que vous puissiez l'enfiler. »

Question 2.3.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Avant d'entrer et de commencer l'entretien, quelles étapes relationnelles devez-vous suivre d'après D3 et D4 ?

Je frappe et j'attends une réponse avant d'entrer. Je me présente, j'explique brièvement ce qui est prévu, puis je demande l'accord de Mme Arlette avant de commencer l'entretien. Je tiens compte de son activité et de ses souhaits et préserve son intimité.

RÉPONSE À RETENIR

Frapper, attendre une réponse, se présenter, expliquer l'intervention, demander l'accord de Mme Arlette, puis tenir compte de son activité et de ses souhaits tout en préservant son intimité.

Question 2.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Identifiez les deux problèmes de sécurité ou d'accès constatés dans la chambre. Pour chacun, indiquez ce que vous faites dans l'immédiat et ce que vous signalez à la responsable.

Bord du tapis replié : je parle à Mme Arlette, vérifie ce qu'elle souhaite et lui signale le constat. Je ne déplace pas le tapis ni ses affaires sans son accord et sans respecter les consignes de l'équipe. Je transmets le danger observé à la responsable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sonnette hors de portée : je signale à Mme Arlette qu'elle se trouve derrière la table de chevet et hors de portée depuis le fauteuil, puis je vérifie ce qu'elle souhaite. Je ne déplace pas le mobilier sans son accord et sans respecter les consignes de l'équipe. Je transmets également cette anomalie à la responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux constats sont le bord du tapis replié et la sonnette située derrière la table de chevet, hors de portée depuis le fauteuil. Dans l'immédiat, parler à Mme Arlette et vérifier ce qu'elle souhaite ; ne pas déplacer le tapis, le mobilier ou ses affaires sans son accord et sans respecter les consignes de l'équipe ; transmettre les deux dangers à la responsable.

Question 2.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Mme Arlette souhaite garder sa photographie visible. Selon D3 et D4, que devez-vous faire avant de déplacer cet objet ?

Avant de déplacer la photographie, je dois demander l'avis et l'accord de Mme Arlette. Puisqu'elle souhaite qu'elle reste visible, je respecte ce souhait et ne la déplace pas sans son accord.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Demander l'avis et l'accord de Mme Arlette avant tout déplacement ; respecter son souhait de garder la photographie visible.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Pour la livraison de linge, calculez séparément l'écart entre quantité comptée et quantité annoncée pour les draps et pour les taies d'oreiller. Utilisez la convention « quantité comptée moins quantité annoncée ».

La convention est « quantité comptée moins quantité annoncée ».
Draps : $22 - 24 = -2$ pièces.
Taies d'oreiller : $20 - 18 = 2$ pièces.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Draps : écart de −2 pièces. Taies d'oreiller : écart de +2 pièces.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir de D4, indiquez les quantités annoncées et comptées à inscrire sur le document de réception, puis formulez les deux anomalies à signaler.

Pour les draps, j'inscris 24 annoncés et 22 comptés : l'écart est de −2, soit 2 draps de moins que la quantité annoncée. Pour les taies d'oreiller, j'inscris 18 annoncées et 20 comptées : l'écart est de +2, soit 2 taies de plus que la quantité annoncée. Je note ces écarts séparément, sans modifier le bordereau du prestataire ni confirmer une quantité non reçue. La date de réception n'est pas donnée dans le sujet et ne peut pas être renseignée à partir des informations fournies.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Draps : annoncés 24, comptés 22, écart −2 ; signaler un manque de 2 draps. Taies d'oreiller : annoncées 18, comptées 20, écart +2 ; signaler un excédent de 2 taies. La date doit correspondre à la réception réelle, mais elle n'est pas fournie dans le sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Dans quel ordre devez-vous effectuer le contrôle du linge, signaler les écarts et ranger la livraison, selon la procédure interne de D4 ?

Je compare les quantités comptées avec celles du bordereau, puis je note séparément chaque écart sur le document de réception. J’informe la responsable avant de ranger le linge. Après vérification et selon ses instructions, je range la livraison dans l’espace prévu, en respectant le circuit propre et les habitudes de rangement de la résidence.

RÉPONSE À RETENIR

Ordre : contrôler et comparer les quantités ; noter séparément les écarts ; informer la responsable ; puis, après vérification et selon ses instructions, ranger le linge.

Question 2.9.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Rédigez une transmission brève et objective à la responsable regroupant le bord du tapis replié et la sonnette hors de portée. N’ajoutez aucun diagnostic ni fait absent de D3.

La formulation ci-dessous reprend uniquement les deux constats rapportés dans D3. Elle n’ajoute ni heure d’observation, ni diagnostic, ni action présentée comme déjà réalisée.

RÉPONSE À RETENIR

« Bonjour, je vous signale deux constats devant la chambre de Mme Arlette : le bord d’un petit tapis est replié et la sonnette d’appel se trouve derrière la table de chevet, hors de portée depuis le fauteuil. »

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-aaga-50033002
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37669/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/24203/465008
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.